

## CENTRE NATIONAL DES AVOCATS EMPLOYEURS (CNAE)

### PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU CENTRE NATIONAL DES AVOCATS EMPLOYEURS - CNAE-

Le Quatorze Septembre Deux mille treize (14 septembre 2013) à 9h30 s'est réunie à BIARRITZ Chemin d'Alotz, Errota 64200 ARCANGUES, l'Assemblée Générale élective du CENTRE NATIONAL DES AVOCATS EMPLOYEURS (CNAE) sur convocation de Madame Heidi RANÇON CAVENEL, Présidente de la CONFEDERATION NATIONALE DES AVOCATS (CNA) dument déléguée pour ce faire par son Président Monsieur Jean Michel HOCQUARD.

Sur Ordre du jour suivant : **RENOUVELLEMENT DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNAE**

Il a été tout d'abord procédé à la désignation à l'unanimité d'un Président de séance en la personne de Madame la Présidente RANÇON CAVENEL, Avocate au Barreau de PARIS et de même façon d'un secrétaire de séance en la personne de Monsieur Jean-Louis SCHERMANN, Avocat au Barreau de PARIS.

La régularité des convocations ayant été constatée et le quorum étant atteint, la Présidente de séance a tout d'abord rappelé les dispositions statutaires en particulier les articles 37,14, 38 et 39 des Statuts

-article 37 :

«..... L'assemblée générale élit les membres du Conseil d'administration ... ».

-article 14 :

« Les administrateurs sont nommés pour deux ans et sont rééligibles ».



-article38 :

« Les décisions de l'Assemblée Générale relatives à tout autre objet que la modification des statuts sont prises à la majorité simple des membres présents ou représentés ».

-article 39 :

« Les votes à l'Assemblée Générale ont lieu à main levée à moins que le scrutin ait été demandé par plus de la moitié des membres participant à l'Assemblée Générale».

La Présidente de séance a indiqué les pouvoirs de représentation qui lui ont été remis dans la perspective du vote :

-Pour Me Alain PROVANSAL : Jean-Louis SCHERMANN  
-Pour Me Bertrand HOHL : Jean DE CESSEAU

Par suite la Présidente de séance a donné lecture des candidatures exprimées au poste d'Administrateur du CNAE

-Heidi Rançon Cavenel du Barreau de Paris  
-Christiane Thomas-Ribal du Barreau de Cusset-Vichy  
-Patricia MUSSO du Barreau de Nice  
-Thi My Hanh Ngo-Folliot du Barreau de Paris  
-François Romby du Barreau de Saint-Quentin  
-Benoit Darrigade du Barreau de Bordeaux  
-Alberto Taramasso du Barreau de Paris  
-Christian-Claude Guillot du Barreau de Paris  
-Jean louis Schermann du Barreau de Paris  
-Vincent Berthat du Barreau de Dijon  
-Jean de Cesseau du Barreau de Toulouse  
-Cyrille Piot-Vincendon du Barreau de Lyon

La présidente de séance a rappelé qu'aux termes de l'article 13 des statuts le Conseil d'administration ne comporte que DIX membres

Il a procédé au vote.

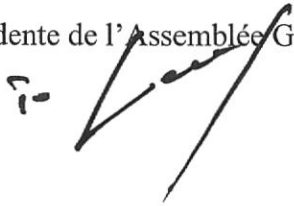
Ont été élus :

Heidi Rançon Cavenel  
Patricia Musso  
Benoit Darrigade  
Thi My Hanh Ngo-Folliot  
Alberto Taramasso  
Jean-Louis Schermann  
Vincent Berthat  
Cyrille Piot-Vincendon  
Jean de Cesseau  
Christiane Thomas-Ribal

Le Nouveau conseil d'Administration ainsi composé prend ses fonctions à compter de ce jour

L'ordre du jour étant épuisé il a été mis fin à l'Assemblée Générale électorale

La Présidente de l'Assemblée Générale électorale

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized, somewhat abstract shape. The signature is positioned to the left of the text 'La Présidente de l'Assemblée Générale électorale'.

PJ. Les Statuts  
Les pouvoirs